

Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie

Archives

Denis Salas

« Penser la peine ou la parabole de Ionesco » (juin 2004)

En marge du colloque « Le Châtiment » (l'Ecole de
criminologie de L'Université de Montréal, 26 et 27
mars 2004)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Denis Salas, « « Penser la peine ou la parabole de Ionesco » (juin 2004) », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Archives, mis en ligne le . URL : <http://champpenal.revues.org/46>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Champ pénal / Penal field
<http://champpenal.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://champpenal.revues.org/46>

Document généré automatiquement le 06 novembre 2009.

© Champ pénal

Denis Salas

« Penser la peine ou la parabole de Ionesco » (juin 2004)

En marge du colloque « Le Châtiment » (l'Ecole de criminologie de L'Université de Montréal, 26 et 27 mars 2004)

- 1 Un étonnant dialogue entre historiens, philosophes, juristes et sociologues à propos de leurs conceptions de la peine et du pénal a jalonné les débats de ce séminaire de recherche. Durant deux jours, le système pénal n'a cessé d'osciller au gré des interventions et de leurs représentations sous jacentes. Dans ce paysage mouvementé, deux camps s'observent à bonne distance tout en se lançant quelques escarmouches. Les philosophes sont manifestement attachés à une présentation du problème rivee aux doctrines rétributivistes ou utilitaristes. La visée d'une bonne coopération démocratique entre les acteurs du système leur paraît essentielle. La confiance placée en des citoyens rationnels capables d'anticiper les sanctions en est le ciment. L'existence de comportements irrationnels est soluble dans une théorie de la responsabilité sous la forme d'usages pathologiques (ou non) de la liberté. Une philosophie du « contrat » et de la « responsabilité » reste un repère éminent, indéradicable, solidement argumenté.
- 2 A ces théories réconfortantes, juristes et sociologues ont opposé les noces tumultueuses de la démocratie d'opinion et du système pénal. Sous l'effet d'un phénomène dont le 11 septembre a été le catalyseur, toutes les lignes bougent en même temps. Les théories de la peine sont bouleversées par l'irruption du « public » dans les dispositifs législatifs, les mentalités, les pratiques policières et judiciaires. Comment comprendre l'allongement de la prescription et des peines, l'irruption des victimes (ou de l'idéologie victimaire) et l'impact des doctrines hostiles à l'impunité ? Un espace juridique (et judiciaire) jusque là protégé est littéralement contaminé, débordé, traversé par les « demandes » politiques sauvages. Paradoxalement, l'application de ces normes semble plus sage que la volonté qui les anime. Nous ne contrôlons plus le sens que nous voulons donner à la peine. Au fond, le droit et la démocratie sont en grand péril faute de filtre entre les inquiétudes et les « réponses » saccadées, morcelées, parfois bégayantes, que nous leur apportons. La peine en perd son langage, ses modèles paraissent des décors glorieux mais inhabités. La politique pénale ressemble à une harpe éolienne résonnant au moindre mouvement d'opinion.
- 3 Les historiens ont joué sur la profondeur de leur champ pour arbitrer à distance ce débat. Ils ont rappelé la virulence séculaire des débats sur la pénalité, la mise en scène du corps supplicié et les âpres conflits entre les pouvoirs ecclésiastiques et politique pour la conquête de la pénalité. Au fond, à les entendre, tout cela n'est pas si nouveau, Foucault nous l'avait bien dit. Les philosophes ont renchérit en incitant les sociologues angoissés à considérer les vertus d'une citoyenneté positive : tout citoyen n'est-il pas un acteur capable d'être associé non à une intensification de la pénalité mais à sa mesure, à l'accompagnement d'autrui, à la réinsertion des plus méritants des délinquants ? Bref, relisons Rawls et sa philosophie contractualiste pour engranger de l'optimisme !
- 4 Comment s'y retrouver entre le pessimisme radical et cette sagesse argumentative ? Perplexe, l'auteur de ses lignes a relu depuis lors une pièce de Ionesco, *Rhinocéros*. Dans un petit village, les habitants vivent dans un bonheur tranquille. Un jour, ils assistent à l'irruption déconcertante d'un rhinocéros qui écrase tout même un pauvre chat ! - sur son passage. Pendant que cette invasion étrange enfle, ronge la cité et que les humains sont atteints à tour de rôle de « rhinocérite », le Logicien ergote : ces animaux sont-ils d'une espèce asiatique ou africaine ? Ont-ils deux cornes ou une seule ? Se sont ils échappé d'un zoo ou d'un cirque ?

A ces arguties, l'Épicier oppose le bon sens : « C'est peut-être logique, cependant pouvons nous admettre que nos chats soient écrasés sous nos yeux par des rhinocéros à une corne ou à deux cornes, qu'ils soient asiatiques ou africains. *Nous ne pouvons pas nous le permettre* ». Qu'ajouter à cela ? Quand le mal est là, on peut toujours voir le réel comme il devrait être. On peut aussi, tout bonnement, lutter pour préserver son humanité.

Pour citer cet article

Référence électronique

Denis Salas, « « Penser la peine ou la parabole de Ionesco » (juin 2004) », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Archives, mis en ligne le . URL : <http://champpenal.revues.org/46>

Denis Salas

Denis Salas est magistrat, enseignant à l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature) et membre de l'IHEJ (Institut des hautes études sur la Justice).

Droits d'auteur

© Champ pénal
